

François Graux : l'énergique directeur juridique d'Engie

le 30 août 2016 - Carine GUICHETEAU, AFJE - Droit



Depuis 2013, François Graux est le directeur juridique groupe du géant mondial de l'énergie, Engie. Un groupe dans lequel il a quasiment fait la totalité de sa carrière : de filiale en filiale, de pays en pays. Retour sur son parcours, sa personnalité et la passion pour son métier.

Le 7 janvier 2016, François Graux, directeur juridique groupe d'engie, a été nommé administrateur de l'AFJE. À peine un an après son adhésion. «Le combat, mené avec force et brio par l'AFJE et plus particulièrement par la voix de sa présidente, Stéphanie Fougou, pour la reconnaissance des juristes d'entreprise de manière générale et pour le legal privilege en particulier m'a convaincu, début 2015, de devenir adhérent.

J'ai, par ailleurs, invité tous les membres de la filière juridique Engie en France à en faire autant. Ce combat et cette ambition doivent être au cœur de toute direction juridique en France et, en devenant administrateur de l'AFJE, je souhaite y participer activement en apportant ma contribution personnelle à cet effort collectif.»

De par son parcours international, François Graux mesure d'autant plus le handicap du juriste français privé de *legal privilege*. «En Belgique, où j'ai longtemps exercé, une loi prévoit depuis l'an 2000 que les avis rendus par le juriste d'entreprise, au profit de son employeur et dans le cadre de son activité de conseil juridique, sont confidentiels, signale-t-il. Un atout indéniable pour les juristes belges qui bénéficient par ailleurs d'un statut tout à fait à part en Europe.»

De Bruxelles à Londres, en passant par Bangkok

S'il est aujourd'hui investi pour faire rayonner son métier, François Graux n'a pas toujours été juriste d'entreprise. Il a débuté son parcours professionnel en tant qu'avocat, chez Stibbe Simont Monahan Duhot à Bruxelles, en 1993. Ce n'est que quatre ans plus tard, suite à une proposition de Tractebel, alors filiale du Groupe Suez, qu'il embrasse la carrière de juriste d'entreprise. *«Il n'y a pas de différences fondamentales entre un avocat conseil et un juriste d'entreprise, si ce n'est que le juriste n'a qu'un seul client auquel il est entièrement dévoué, commente l'ex-avocat, avec son discret accent belge. En étant embauché, on peut s'insérer dans une logique et une stratégie d'entreprise.»*

En outre, grâce à la qualité des dossiers et à la richesse des rencontres, j'ai l'impression d'avoir eu un parcours professionnel plus riche que si j'étais resté avocat.»

« Il n'y a pas de différences fondamentales entre un avocat conseil et un juriste d'entreprise, si ce n'est que le juriste n'a qu'un seul client auquel il est entièrement dévoué. »

Ce Franco-Belge a notamment pu entreprendre un virage international, dès l'an 2000 où il quitte son pays natal pour gagner la Thaïlande, Bangkok plus exactement.

Il est alors juriste en charge des activités de développement du Groupe Tractebel en Asie Pacifique. *«À mon départ, trois ans plus tard, l'équipe juridique s'était étoffée et j'en avais pris la direction»*, relate François Graux. De retour à Bruxelles, il occupe le poste de directeur juridique du service juridique international de Suez Energy International. Les États-Unis, l'Amérique latine, l'Asie et le Moyen-Orient sont alors de son ressort. En 2009, l'Europe (hors France) lui est confiée.

Le directeur juridique poursuit en 2011, sa carrière à Londres, toujours au sein d'une filiale d'Engie (encore baptisée GDF Suez à l'époque). Ce n'est qu'en 2013 qu'il accède à son poste actuel de directeur juridique du groupe Engie, en région parisienne cette fois. *«J'ai été régulièrement promu mais j'avoue avoir toujours été très satisfait par les postes que j'ai occupés et ne m'être jamais lassé, assure-t-il.»*

La seule fois où j'ai émis un souhait de changement, c'était pour développer mon expérience à l'international. Je me suis alors envolé pour Bangkok. L'expatriation est un accélérateur de carrière. Et, même si la culture est différente et le système de droit aussi, le dépaysement n'est par forcément de mise car il y a toujours une même logique juridique. Travailler à l'étranger confère une ouverture d'esprit indéniable, développe l'adaptabilité et la créativité, des qualités importantes pour le juriste d'entreprise.»

Un passionné avec un grand P

Aujourd'hui, basé en France, François Graux est à la tête de la filière juridique d'Engie qui emploie quelque 490 juristes à travers plus d'une quarantaine de pays. Une soixantaine travaille au siège, à Paris, dans l'un des six départements (concurrence et régulation, contentieux et arbitrage, risques juridiques...) et les 430 restants sont répartis dans les différentes Business Units. *«Ma responsabilité et mon ambition sont d'être le directeur juridique de tous les juristes du groupe, affirme François Graux. Un bon manager doit s'intéresser à ses collaborateurs, les accompagner et les faire grandir. L'aspect humain et la gestion des carrières sont des éléments essentiels pour un directeur juridique.»*

Ce poste de directeur juridique groupe, François Graux l'envisage avec le sens des responsabilités et le sérieux qui le caractérisent. Et avec de nombreux autres atouts dans sa manche, comme son expérience au sein des différentes filiales d'Engie, depuis plus de 15 ans, son professionnalisme et son niveau d'exigence. *«Le défi de ce poste, pour moi, était d'appréhender tous les métiers du groupe. J'ai découvert de nouveaux métiers, de nouvelles activités. Je me suis attaché à apprivoiser tous les dossiers et à créer des liens avec les gens.»*

La performance de la filière juridique est l'un des grands chantiers qu'il prend à bras-le-corps. *«La série de plans d'action, quantitatifs et qualitatifs, mise en œuvre depuis deux ans est le fruit d'une réflexion collégiale et de la co-construction avec tous les juristes»*, tient à préciser François Graux qui se définit comme un homme droit et consensuel. Doté d'un fort esprit d'équipe, sociable, l'homme se nourrit des relations humaines qu'il aime créer et entretenir. *«J'ai deux moteurs dans ma vie professionnelle : la qualité des contacts humains et l'intérêt des dossiers traités. Chez Engie, j'ai la chance d'avoir ces deux aspirations comblées !*

L'énergie est aujourd'hui plus que jamais au cœur de tous les grands défis, ce qui rend mon métier d'autant plus captivant ! s'enthousiasme ce passionné du droit. En plus de 20 ans de pratique, je ne me suis jamais ennuyé dans mon métier. J'apprécie l'absence de routine, la nécessité de s'adapter sans cesse, aux nouvelles législations mais aussi aux problématiques spécifiques de chaque client interne, et d'être créatif pour concilier conformité et business. C'est vraiment enrichissant et intellectuellement stimulant. Juriste d'entreprise est un métier exigeant qui requiert vraiment un large éventail de qualités !»

Sa passion du droit, François Graux la partage avec sa femme qui est également juriste. Mais pas seulement... *«Ce doit d'ailleurs être contagieux car notre aîné fait, en effet, également du droit !»*, s'amuse-t-il.

Article publié en partenariat avec l'[AFJE](#), première organisation professionnelle des juristes d'entreprise en France, qui réunit

plus de 4 300 adhérents. Sa mission depuis 45 ans : promouvoir des directions juridiques et la profession de juriste d'entreprise.



Affiches Parisiennes

Journal d'annonces légales et d'information juridique

- › Pour plus de contenu, papier + web
- › l'accès aux annonces légales,
- › l'accès aux ventes aux enchères.



+



› Abonnez-vous ‹